

Comité de pilotage Mont Colombier

Site Natura 2000

21 avril 2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEEF – FCMN – Stéphanie Levavasseur

Direction départementale des territoires de la Savoie

Actualités réseau Natura 2000

1. Retour sur le séminaire Natura 2000
2. Loi biodiversité et Natura 2000
3. En Auvergne - Rhône Alpes

Audit Natura 2000 de 2015

Rapport publié le 12 février 2016

Bilan du dispositif Natura 2000

Les points positifs

- Organisation très structurée de la gouvernance
- Importance des fonds UE cofinancés par le MAAF et le MEEM
- Bonne acceptabilité sociale, reposant sur la capacité à tenir les engagements

Les points à améliorer

- Suivi insuffisant à l'échelle des sites pour évaluer les résultats
- Améliorer l'articulation avec les autres politiques biodiversité

Audit Natura 2000 de 2015 les suites

Scénario privilégié :

Poursuite du « modèle contractuel » français :
« 1 site – 1 COFIL – 1 DOCOB »

- En renforçant le partenariat avec les régions
- Avec l'appui de l'agence française pour la biodiversité
- 16 recommandations à décliner par
 - le MEEM : la DEB, les Dreal, les DDT
 - Le MAAF
 - Le MNHN et l'AFB

—————▶ **Feuille de route du ministère**

Natura 2000 en 2017

- Mise en place de l'Agence française pour la biodiversité
- Création du Comité national pour la biodiversité : enceinte nationale de gouvernance de N2000 ?
- Travail sur les effets cumulés / EIN
- 3^e édition du grand prix Natura 2000 à l'échelle UE et probablement aussi à l'échelle nationale
- Année de lancement du nouveau cycle de rapportage au titre des Directives Nature

Les travaux scientifiques

Projet d'études sur l'efficacité des mesures Natura 2000

- À l'échelle biogéographique
- À l'échelle des sites
- À l'échelle de la parcelle : AAP à venir (protocoles de suivi ...)

Mise à jour des FSD

Interprétation des définitions des Habitats IC / cahiers d'habitats : priorisation sur mil. agropastoraux, tourbières, forêts

Rapportage des Dir. Nature : 2017 année de lancement, transmission à la CE en 2019

2- Loi pour la reconquête de la Biodiversité et des paysages et Natura 2000



Loi biodiversité et Natura 2000

- Mise en place de l'**AFB** au 1^{er} janvier 2017
- **Chartes Natura 2000**
 - Taux de compensation de l'exonération de la TFNB fixé à 22,39 %
- Extension des compétences des Agences de l'eau : **biodiversité sèche**
 - 2 Appels à projet (fin 2016 et 2017)
- Décret modifiant certaines dispositions de la **LAAF** (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt)

3- Natura 2000 au sein de la nouvelle région Auvergne – Rhône - Alpes



En Auvergne Rhône Alpes

- Enveloppe budgétaire : relativement stable après une forte baisse

Objectif : répartir équitablement les enveloppes budgétaires entre les sites des 12 départements

- Ouverture des mesures ... prévues pour 2017
 - 7.10 : DOCOB
 - 7.64 : contrats ni-ni
 - 7.65 : contrats en milieux forestiers

Merci de votre
attention

